



Les fuites dans les systèmes d'air comprimé et de circulation de gaz peuvent être détectées à l'aide du spray détecteur de fuite de haute qualité presto. La bulle indique où se trouve la fuite. La mousse est facile à laver à l'eau. Le produit ne laisse aucun résidu qui pourrait entraver les travaux de réparation. Certificat DVGW n°. NG/5170BR0105.

Domaines d'application :

Canalisations, tuyaux, pneus, réservoirs, compresseurs, pressostats, bouteilles d'air comprimé, circuits de refroidissement et systèmes contenant des gaz combustibles.

N° comm.: 157219

Qualité & propriétés

Taux d'imprégnation élevé
Certifié DVGW
Sans solvant
Légèrement alcalin ; formation de mousse
Fonctionne jusqu'à des températures extérieures de 0 °C
Non combustible
Non corrosif
L'excédent de produit peut facilement être éliminé à l'eau
Contient des inhibiteurs anti-rouille

Données physiques & chimiques

Base: Solution tensioactive
Nom de la couleur: transparent
Surfaces: Pipelines, tubes, tires, tanks, compressors, pressure switches, compressed air cylinders, refrigerant circuits and systems with combustible gases
Température de fonctionnement minimale: 5 °C
Température de fonctionnement maximale: 30 °C
Point d'inflammabilité: 100 °C
Stabilité de stockage: 10 y
Contenu: 300 ML

Mode d'emploi

Amener la bombe aérosol à température ambiante.
Température de fonctionnement entre 5° et 30 °C.
Agiter le bidon pendant 2 minutes avant utilisation.
Pulvériser le produit sur l'objet qui doit être examiné à la distance habituelle jusqu'à ce qu'un film étanche se soit formé.
Les bulles indiqueront les fuites.
Enfin, l'excédent de mousse peut être éliminé à l'eau.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que «déchets spéciaux».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS200 et TRG300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

À compter du Mai 7, 2025 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.